

PRÉVOYANCE

VORSORGE

PREVIDENZA

# flash

Avril 2026

## Rapport succinct de l'exercice 2025



### Éditorial

#### Madame, Monsieur,

Voilà 75 ans, Adele et Gottlieb Duttweiler publiaient leurs 15 thèses. Considérées comme leur héritage personnel, elles définissent les objectifs spirituels et les valeurs morales de Migros. Pour s'assurer que leurs principes soient préservés et perdurent au-delà de leur décès, ils ont créé la Fondation Gottlieb et Adele Duttweiler. À l'occasion du centenaire de Migros, célébré en 2025, nous avons choisi de nous remémorer ces 15 thèses dans notre compte rendu d'exercice 2025. Bien que leur formulation semble aujourd'hui quelque peu désuète, les fondateurs ont créé une base intemporelle pour les valeurs et principes qui guident aujourd'hui encore nos actions.

Pour la CPM, 2025 a été une année très satisfaisante: avec une performance de 6.5% sur l'ensemble de la fortune, les attentes ont été dépassées. Le degré de couverture de 135.8% se situe à un niveau réjouissant qui permet, une nouvelle fois en 2026, de rémunérer les avoirs de vieillesse des assurés à un taux d'intérêt supérieur à la moyenne de 7.25% beaucoup plus élevé que le taux d'intérêt minimal LPP de seulement 1.25%. Une augmentation des rentes de 1.5% a de nouveau pu être accordée début 2026 aux bénéficiaires de rentes. La stratégie de placement 2025 légèrement remaniée avec une pondération plus élevée des

valeurs réelles a été mise en œuvre avec succès au cours de l'année. Les différentes liquidations partielles dues à la stratégie de recentrage de Migros sont déjà achevées ou se trouvent sur la bonne voie.

Depuis le passage à la primauté des cotisations, la CPM propose à ses assurés trois plans d'épargne différents. En plus du plan Standard, il est possible d'épargner soit 2% de plus, soit 2% de moins du salaire assuré. En 2025, 87% des assurés ont choisi le plan d'épargne Standard, tandis que 11.5% ont opté pour des cotisations d'épargne plus élevées et 1.5% pour des cotisations d'épargne plus basses. Sur myMPK.ch, vous pouvez adapter vous-même votre plan d'épargne actuel pour 2027 jusqu'à fin novembre 2026.

Je souhaite attirer votre attention sur le fait que neuf vidéos brèves et compréhensibles sont disponibles sur le site Internet de la CPM. Elles expliquent les principaux thèmes liés à la prévoyance et montrent comment vous pouvez, en tant que personne assurée, déterminer activement votre avenir financier.

Isabelle Zimmermann  
Présidente du conseil de fondation  
de la Caisse de pensions Migros

## Bilan



Bilan au 31 décembre	2025 <i>en millions de CHF</i>	2024 <i>en millions de CHF</i>
<b>ACTIFS</b>	<b>30 512.7</b>	<b>29 567.0</b>
<b>Actifs opérationnels et compte de régularisation actif</b>	<b>324.2</b>	<b>122.9</b>
<b>Placement en capitaux</b>	<b>30 188.5</b>	<b>29 444.1</b>
■ Liquidités	584.9	603.9
■ Prêts / hypothèques	2 100.7	2 157.4
■ Obligations	6 118.2	6 610.0
■ Actions	9 111.2	8 296.2
■ Biens immobiliers	11 214.6	11 008.0
■ Or	1 058.9	768.5
<b>PASSIFS</b>	<b>30 512.7</b>	<b>29 567.0</b>
<b>Dettes et compte de régularisation passif</b>	<b>837.9</b>	<b>320.6</b>
<b>Réserve de contributions de l'employeur</b>	<b>959.3</b>	<b>978.6</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>21 138.2</b>	<b>21 287.4</b>
■ Capital de prévoyance des assurés	9 891.2	9 854.4
■ Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	9 958.6	10 109.1
■ Provisions techniques	1 288.4	1 323.9
<b>Réserve de fluctuations de valeurs</b>	<b>4 016.3</b>	<b>4 044.6</b>
<b>Fonds libres</b>	<b>3 561.0</b>	<b>2 935.8</b>
■ État en début de période	2 935.8	2 187.8
■ Excédent des produits	625.2	747.9

Compte  
d'exploitation

Compte d'exploitation	2025 <i>en millions de CHF</i>	2024 <i>en millions de CHF</i>
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-1 251.5</b>	<b>-1 048.2</b>
■ Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	921.7	917.4
■ Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-2 241.0	-1 709.0
■ Dissolution / Constitution (-) de capitaux prévoyance, provisions techniques et réserve de cotisations	70.4	-254.2
■ Cotisations au fonds de garantie	-2.7	-2.4
<b>Résultat net des placements</b>	<b>1 854.3</b>	<b>1 859.9</b>
■ Résultat activité des placements	1 961.0	1 964.8
Actifs opérationnels	0.7	0.9
Liquidités	2.1	9.9
Prêts / hypothèques	19.7	22.1
Obligations	170.3	242.5
Actions	951.3	1 133.5
Biens immobiliers	476.5	344.8
Or	340.4	211.1
■ Charges d'intérêts	-6.7	-6.3
■ Frais d'administrations des placements	-100.0	-98.6
<b>Frais d'administration</b>	<b>-5.9</b>	<b>-6.6</b>
<b>Excédent des produits avant modification de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>596.9</b>	<b>805.1</b>
<b>Dissolution / Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>28.3</b>	<b>-57.2</b>
<b>Excédent des produits</b>	<b>625.2</b>	<b>747.9</b>

## Arrondi

Les montants qui figurent dans le bilan et le compte d'exploitation sont indiqués en millions de francs suisses, arrondis à la première décimale. Des différences d'arrondi non significatives peuvent en résulter.

## Performance et allocation de la fortune

Au cours de la période sous revue, la performance des placements a atteint 6.5% (exercice précédent 6.6%), soit 0.6 point de pourcentage de moins que notre benchmark stratégique. Le résultat a néanmoins largement dépassé le rendement cible à court terme de la fortune de prévoyance de 3.8%. La performance réalisée a contribué de manière significative à une nouvelle amélioration des chiffres clés financiers de la CPM.

Grâce à l'allocation stratégique en or et à une couverture du risque de change plus élevée, le résultat s'est avéré réjouissant par rapport à celui d'autres caisses de pensions. L'indice des caisses de pensions d'UBS a clôturé l'année sur un plus de 5.8%.

### Catégorie de placement

au 31 décembre en %	2025			2024		
	Performance	Benchmark	Allocation	Performance	Benchmark	Allocation
Valeurs nominales	2.1	2.0	29.2	2.8	2.0	31.8
Actions	11.1	11.6	30.2	14.9	16.4	28.2
Biens immobiliers	3.6	4.7	37.1	2.5	2.3	37.4
Or	44.6	44.6	3.5	36.9	35.2	2.6
<b>Total</b>	<b>6.5</b>	<b>7.1</b>	<b>100.0</b>	<b>6.6</b>	<b>6.7</b>	<b>100.0</b>

## Degré de couverture



Le degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2 livre une image de la santé financière de l'institution de prévoyance et est un critère important pour évaluer l'aptitude au risque. Le degré de couverture comptabilisé correspond au rapport entre

les actifs disponibles et le capital de prévoyance ainsi que les provisions techniques. Durant l'exercice sous revue, le degré de couverture a progressé de 3.0 points de pourcentage pour atteindre 135.8% (exercice précédent 132.8%).

### Évolution du degré de couverture *conf. à l'art. 44 OPP 2*



## Effectif des assurés

	au 31 décembre		2025	2024
	Hommes	Femmes	Total	Total
<b>Assurés</b>	<b>21 617</b>	<b>24 430</b>	<b>46 047</b>	<b>49 063</b>
■ Assurance de risque	142	160	302	363
■ Assurance complète	21 475	24 270	45 745	48 700
<b>Bénéficiaires de rentes</b>	<b>12 211</b>	<b>17 955</b>	<b>30 166</b>	<b>30 612</b>
■ Rentes de retraite	10 513	13 244	23 757	24 009
■ Rentes de survivants	606	3 132	3 738	3 862
■ Rentes d'invalidité	1 092	1 579	2 671	2 741
<b>Total</b>	<b>33 828</b>	<b>42 385</b>	<b>76 213</b>	<b>79 675</b>
<i>Comptages multiples: invalidité partielle, retraite partielle, deuxième rapport d'assurance</i>			-697	-648
<b>Total moins comptages multiples</b>			<b>75 516</b>	<b>79 027</b>

## Organisation



De g. à d.: Philipp Küng, responsable Assurance, directeur adjoint; Stephan Bereuter, responsable Asset Management; Christoph Ryter, directeur; Reto Schär, responsable Biens immobiliers; Christian Walser, responsable Administration

<b>Assemblée des délégués</b>	100 membres, dont 57 représentants des salariés, 33 représentants des employeurs et 10 représentants des bénéficiaires de rentes.	
<b>Conseil de fondation</b>	22 membres, dont 11 représentants des salariés, 10 représentants des employeurs et un représentant des bénéficiaires de rentes.	
<b>Organe de révision</b>	Ernst & Young SA, 8005 Zurich, Patrik Schaller, réviseur responsable	
<b>Expert en matière de prévoyance professionnelle</b>	Libera SA, 8002 Zurich, Samuel Blum, expert en charge	
<b>Autorité de surveillance</b>	Autorité de surveillance LPP et des fondations du canton de Zurich, 8090 Zurich. À partir du 1.1.2026: Autorité de surveillance LPP et des fondations du Tessin, de la Suisse orientale et de Zurich (ATIOZ), 8090 Zurich	
<b>Direction</b>	Christoph Ryter Philipp Küng Stephan Bereuter Reto Schär Christian Walser	Directeur Directeur adjoint, responsable Assurance Responsable Asset Management Responsable Biens immobiliers Suisse Responsable Administration
<b>Siège</b>	Caisse de pensions Migros Wiesenstrasse 15, 8952 Schlieren Tél. 044 436 81 11 www.mpk.ch, infobox@mpk.ch	

## myMPK

## myMPK: enregistrez-vous sur le portail de prévoyance sécurisé!

Le portail de prévoyance numérique de la CPM est à la disposition de l'ensemble des personnes assurées et des bénéficiaires de rentes depuis quatre ans. Actuellement, 42% des personnes assurées et 19% des bénéficiaires de rente utilisent déjà la plateforme sécurisée.

**Au vu des bonnes expériences et des nombreux retours positifs, à partir de 2027, les personnes assurées recevront les documents qui leur sont destinés uniquement sous forme électronique via myMPK.** Nous économiserons ainsi du temps et de l'argent tout en préservant nos ressources naturelles.

Les personnes assurées qui n'utilisent pas encore myMPK recevront, par courrier postal dans les prochaines semaines, les informations utiles pour s'enregistrer facilement sur la plateforme. Pour les bénéficiaires de rentes, l'utilisation de myMPK reste facultative.

La CPM publie le compte rendu d'exercice sous forme électronique sur [www.mpk.ch](http://www.mpk.ch).